

Erziehungsdirektion

65 Änderung der Direktionsverordnung über die Anstellung der Lehrkräfte (LADV) per 1. August 2018

Direction de l'instruction publique

65 Modification de l'ordonnance de Direction du 15 juin 2007 sur le statut du corps enseignant (ODSE) au 1^{er} août 2018

Erziehungsdirektion

66 Statistik der Lernenden 2018

Direction de l'instruction publique

66 Statistique des élèves 2018

Amt für Kindergarten, Volksschule und Beratung

67 Newsletter an die Schulleitungen der Volksschule – eine Übersicht

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation

67 Lettre d'information pour les directions d'école: une vue d'ensemble

Gymnase français et l'Ecole de maturité spécialisée (EMSp)

68 Contents des examens d'admission selon le Plan d'études romand pour le cycle 3 (PER) pour l'année scolaire 2018-2019

Technische Fachschule Bern

73 Termine und Angebot

Gymnasien und Fachmittelschulen

74 Informationsveranstaltungen

Gymnasien et écoles de culture générale

74 Séances d'information

Wirtschaftsmittelschulen

77 Informationsveranstaltungen

Ecole supérieure de commerce

77 Séances d'information

Erziehungsdirektion

Änderung der Direktionsverordnung über die Anstellung der Lehrkräfte (LADV) per 1. August 2018

Änderungen

Die Direktionsverordnung vom 15. Juni 2007 über die Anstellung der Lehrkräfte (LADV; BSG 430.251.1) wird in gewissen Bereichen angepasst. Auf den 1. August 2018 treten folgende Neuerungen in Kraft:

- Anhang 1 LADV: Die Einzellektionenansätze für Stellvertretungen und Fachreferierende werden leicht erhöht und an die seit 1. August 2015 geltenden Regelungen zu den Abzügen vom Grundgehalt bei nicht erfüllten Ausbildungsanforderungen angepasst.

- Art. 16a LADV: Lehrkräfte an Intensivkursen für Deutsch als Zweitsprache (IK DaZ) erhalten bei ausserordentlicher Belastung durch Gespräche mit Fachpersonen eine Entlastungslektion im Umfang von einer Lektion pro Woche.

Unterlagen und Fragen

Der Verordnungstext sowie der Vortrag sind auf der Homepage der Erziehungsdirektion publiziert unter: www.erz.be.ch > Kindergarten & Volksschule > Anstellung Lehrkräfte > Rechtliche Grundlagen.

Bei Fragen zum Gehalt wenden Sie sich bitte an die zuständige sachbearbeitende Person gemäss Ihrer Gehaltsabrechnung oder an die Hotline der Abteilung Personaldienstleistungen des Amtes für zentrale Dienste der Erziehungsdirektion (+41 31 633 83 12).

Betreffend die Beantwortung von Fragen zu anderen Themen stehen das zuständige Schulinspektorat oder die zuständige Stelle des Amtes für Kindergarten, Volksschule und Beratung bzw. des Mittelschul- und Berufsbildungsamtes gerne zur Verfügung.

Direction de l'instruction publique

Modification de l'ordonnance de Direction du 15 juin 2007 sur le statut du corps enseignant (ODSE) au 1^{er} août 2018

Modifications

L'ordonnance de Direction du 15 juin 2007 sur le statut du corps enseignant (ODSE; RSB 430.251.1) va être adaptée sur différents points. Les nouveautés suivantes entreront en vigueur au 1^{er} août 2018:

- annexe 1 ODSE: les tarifs des leçons ponctuelles dispensées dans le cadre de remplacements ou par des intervenants et intervenantes externes seront légèrement revus à la hausse et adaptés aux réglementations en vigueur depuis le 1^{er} août 2015 concernant les réductions du traitement de base des membres du corps enseignant qui ne satisfont pas aux exigences de formation.
- article 16a ODSE: les enseignants et enseignantes dispensant des cours intensifs de français ou d'allemand langue seconde dont la charge de travail a considérablement augmenté en raison d'entretiens avec des spécialistes pourront se voir déchargés d'une leçon par semaine.

Documents et questions

Le texte de l'ordonnance et le rapport sont publiés sur le site de la Direction de l'instruction publique sur: www.erz.be.ch > Ecole obligatoire > Informations pour le corps enseignant > Bases légales.

Pour toute question relative au traitement, veuillez-vous adresser à la personne responsable mentionnée sur votre décompte de traitement ou à la hotline de la Section du personnel de l'Office des services centralisés de la Direction de l'instruction publique (+41 31 633 83 12).



Concernant des questions touchant à d'autres thèmes, vous pouvez vous adresser à l'inspection scolaire de votre région ou au service compétent de l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation ou au service compétent de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle.

Erziehungsdirektion

Statistik der Lernenden 2018

Die Erziehungsdirektion wird Ende August bis September 2018 bei den Leiterinnen und Leitern der Schulen und Kindergärten im Kanton Bern die schulstatistische Erhebung für das Schuljahr 2018/2019 durchführen. Stichtag der Erhebung ist der 15. September 2018 – auf diesen Tag müssen sich die Angaben zu den Lernenden beziehen. Mit der Durchführung der schriftlichen Befragung ist die Firma Arsis Informatik, Bern, beauftragt.

Keine Änderungen an der Erhebung 2018 – Ausblick 2019

Die Lernendenerhebung wird technisch und organisatorisch erneuert. Die Datenerhebung wird ab September 2019 nicht mehr wie bisher von einer externen Firma, sondern vom Fachbereich Bildungsstatistik der Erziehungsdirektion durchgeführt. Als Erhebungsplattform wird die Internetplattform der Bildungsstatistik des Kantons Zürich eingesetzt, die für den Kanton Bern angepasst wird. Damit gehen zahlreiche Verbesserungen einher. Die Datenerfassung durch die Schulen wird neu direkt im Internet möglich sein – mit Vorlage der Vorjahresdaten der Schule. Bei der Online-Eingabe und bei der Datenlieferung mittels CSV-Datei werden der Schule erkannte Fehler in den Daten sofort zurückgemeldet.

Mit der neuen Erhebungsplattform ändern sich zum Teil auch die erhobenen Informationen, die verwendeten Codelisten, das CSV-Lieferformat und die zur Verfügung gestellten Tools. Inhaltlich gibt es nur geringe Anpassungen. Vor allem werden neu die Namen der Lernenden erfasst, und die Struktur der CSV-Dateien (Schnittstellendefinition) muss angepasst werden.

Um diese Umstellung genügend abzusichern, wird die Erhebung mit dem künftigen System im Nachgang zur ordentlichen Erhebung mit ausgewählten Schulen getestet.

Mehr über die Erhebung ab 2019 erfahren Sie im Informationsschreiben unter www.ers.be.ch/SdL.

Die Daten dienen einerseits der Bearbeitung bildungsstatistischer Fragen, sowohl auf gesamtschweizerischer als auch auf kantonaler Ebene (vgl. www.ers.be.ch/statistik). Andererseits bilden sie die Grundlage für die finanzielle Lastenverteilung von Lehrkräftegehältern zwischen dem Kanton und den Gemeinden sowie für die Bundesbeiträge an die Berufsbildung. Es ist deshalb wichtig, dass die gemeldeten Angaben zu den Schülerinnen und Schülern vollständig und korrekt sind, da sie finanzielle Folgen für die Gemeinden und den Kanton haben.

Damit die Erziehungsdirektion den Auftrag des Bundes durchführen kann, ist die Mitwirkung sämtlicher bernischer Schulen (auch der privaten) von zentraler Bedeutung (vgl. Bundesstatistikgesetz [BStatG, SR 431.01], Art. 4 bis 6; Verordnung über die Durchführung von statistischen Erhebungen des Bundes (Statistikerhebungsverordnung, SR 431.012.1) Art. 1 Abs. 1 und Art. 6 Abs. 1; Gesetz über den Finanz- und Lastenausgleich [FILAG, BSG 631.1], Art. 22, 24 und 32 sowie das Gesetz über die Anstellung der Lehrkräfte [LAG, BSG 430.250], Art. 24).

Die Erhebungsdaten können von den Schulen in elektronischer Form (bevorzugt) oder aktuell auch noch auf Papierformularen geliefert werden. Über die drei Varianten der elektronischen Datenlieferung informiert die Erhebungsbroschüre. Zur Datenübermittlung wurde eine gesicherte Internetplattform unter www.edstat.ch eingerichtet. Aus Datenschutzgründen ist eine Übermittlung der individuellen Schülerinnen- und Schülerdaten per E-Mail nicht erlaubt.

Öffentliche Volksschulen und Kindergärten senden ihre ausgefüllten Formulare an die rechnungsführende Stelle der Trägergemeinde zur Kontrolle weiter. Diese stellen die Erhebungsformulare (mit Stempel und Unterschrift) bis 30. September 2018 der Arsis Informatik zu (Schwarztorstrasse 56, 3007 Bern, +41 31 390 45 45, info@edstat.ch). Die anderen Schulen senden die unterschriebenen Formulare direkt an die Arsis Informatik. Weitere Informationen zur Erhebung werden im Internet unter der Adresse www.edstat.ch publiziert.

Für Ihre wertvolle Mitarbeit danken wir Ihnen im Voraus herzlich.

Direction de l'instruction publique

Statistique des élèves 2018

Dès la fin du mois d'août et durant le mois de septembre 2018, la Direction de l'instruction publique mènera auprès des directeurs et des directrices d'école ainsi que du corps enseignant l'enquête statistique à propos des élèves pour l'année scolaire 2018-2019. Le jour de référence retenu étant le 15 septembre 2018, les données communiquées doivent se référer à cette date. Le relevé est réalisé par la société Arsis Informatik, située à Berne.

Il n'y a pas de changement pour le relevé 2018 – Perspective 2019

La statistique des élèves sera adaptée sur les plans technique et organisationnel. En septembre 2019, l'enquête sera pour la première fois menée directement par l'Unité Statistique de la formation de la Direction de l'instruction publique et non plus par une entreprise externe. La plateforme Internet de statistique de formation du canton de Zurich sera utilisée pour le relevé après avoir été adaptée pour le canton de Berne. Cela permettra de nombreuses améliorations. Du côté des écoles, la saisie des données pourra se faire directement sur Internet, les données de l'année précédente pouvant être reprises. Au moment de la saisie en ligne ou de la livraison des données dans un

fichier au format .csv, les écoles seront immédiatement informées d'éventuelles erreurs dans les données.

Avec la mise en œuvre de la nouvelle plateforme, des modifications portent sur certaines des informations saisies, sur les listes de codes utilisées, sur le format de livraison .csv et sur les outils mis à disposition. Le contenu ne changera que peu. Les principales nouveautés sont que le nom des élèves sera désormais saisi et que la structure des fichiers .csv (interface) sera modifiée.

Afin de réussir ce passage à la nouvelle plateforme, le nouveau relevé sera testé avec des écoles sélectionnées après la réalisation de l'enquête normale.

Pour plus d'informations sur le relevé 2019, nous vous invitons à consulter la page www.erp.be.ch/SdLf.

Les données recueillies serviront tant à l'actualisation des statistiques suisses et cantonales sur l'éducation (voir www.erp.be.ch/statistique) qu'à la répartition entre le canton et les communes de la charge financière que représentent les traitements du corps enseignant, et à la détermination des subventions fédérales pour la formation professionnelle. Les informations recueillies ayant une incidence financière pour les communes et le canton, il est important que les données fournies à propos des élèves soient exhaustives et exactes.

Pour pouvoir nous acquitter du mandat qui nous a été confié par la Confédération, nous comptons sur une participation active de toutes les écoles publiques et privées bernoises (cf. art. 4 à 6 de la loi sur la statistique fédérale [LSF; RS 431.01]; art. 1, al. 1 et art 6, al. 1 de l'ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux [ordonnance sur les relevés statistiques; RS 431.012.1]; art. 22, 24 et 32 de la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges [LPFC; RSB 631.1] et art. 24 de la loi sur le statut du corps enseignant [LSE; RSB 430.250]).

Les données peuvent être livrées par les écoles sous forme électronique (à privilégier) ou, pour l'instant encore, au moyen des formulaires papier. La brochure explicative présente les trois variantes de livraison électronique des données proposées aux écoles. Une plateforme Internet sécurisée a par ailleurs été mise en place sur www.edstat.ch. En effet, pour des raisons de protection des données, la transmission par courriel des données individuelles concernant les élèves n'est pas autorisée.

Les établissements publics de la scolarité obligatoire, écoles enfantines incluses, sont priés de transmettre les formulaires complétés au service comptable de la commune responsable pour contrôle. Celui-ci les fera parvenir, avec cachet et visa, à la société Arsis Informatik, d'ici au 30 septembre 2018 (Schwarztorstrasse 56, 3007 Berne, +41 31 390 45 45, info@edstat.ch). Les autres établissements adressent les formulaires signés directement à la société Arsis Informatik. Des informations complémentaires concernant le relevé sont publiées sur www.edstat.ch.

Nous tenons d'ores et déjà à vous remercier chaleureusement de votre précieuse collaboration.

Amt für Kindergarten, Volksschule und Beratung

Newsletter an die Schulleitungen der Volksschule – eine Übersicht

Themen der Ausgabe vom 16. März 2018

- Neue Empfehlungen der Erziehungsdirektion (ERZ) zum Pflichtenheft der Spezialistinnen/Spezialisten Medien und Informatik in der Volksschule
- Formular «Anmeldung von Flüchtlingskindern»
- Anmeldung Brückenangebote für das Schuljahr 2018/19
- Revision Tagesschulverordnung
- Trailer Good Practice 2018 – Einladung zur Filmpremiere
- SwissSkills in Bern

Themen der Ausgabe vom 3. Mai 2018

- Anpassung Empfehlungen für Elternbeiträge
- Direktionsverordnung über die Beurteilung und Schullaufbahnentscheide in der Volksschule (DVBS)
- Sonderpool «Mentoring für Berufseinsteigende»
- Nochmals Gelegenheit zum Live-Dialog mit Erziehungsdirektor Bernhard Pulver
- Stand Französischlehrmittel
- SwissSkills in Bern

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation

Lettre d'information pour les directions d'école : une vue d'ensemble

Sujets de l'édition du 16 mars 2018

- Nouvelles recommandations de la Direction de l'instruction publique (INS) concernant le cahier des charges des spécialistes Médias et informatique des établissements de la scolarité obligatoire
- Formulaire «Inscription d'enfants réfugiés»
- Inscriptions aux solutions transitoires 2018-2019
- Révision de l'ordonnance sur les écoles à journée continue
- Invitation à la première des films sur les bonnes pratiques 2018
- SwissSkills à Berne

Sujets de l'édition du 3 mai 2018

- Recommandations concernant la participation financière exigée de la part des parents
- Ordonnance de Direction concernant l'évaluation et les décisions d'orientation à l'école obligatoire (ODED)
- Pool spécial de mentors
- Dernier dialogue en ligne avec le Directeur de l'instruction publique, Bernhard Pulver
- Qu'est-ce qu'un MER ?
- SwissSkills à Berne
- TRIATHLON TRAMELAN et POWERMAN DUATHLON, World Series samedi 9 et dimanche 10 juin 2018

Gymnase français et l'Ecole de maturité spécialisée (EMSp)

Contenus des examens d'admission selon le Plan d'études romand pour le cycle 3 (PER) pour l'année scolaire 2018-2019

Les indications suivantes sont valables pour les examens qui concernent une entrée dans les écoles concernées pour l'année scolaire 2019-2020. Les contenus décrits pour les examens réfèrent au Plan d'études romand (PER) du cycle 3 et définissent ce que les élèves sont censés maîtriser à la fin du 1^{er} semestre de la 11^e. S'agissant de l'entrée dans les écoles du secondaire II, le PER fait foi en termes de connaissances et de compétences réputées acquises. Le Plan d'études romand peut être consulté à l'adresse www.plandetudes.ch.

Examens d'entrée au Gymnase français

Les élèves qui ne remplissent pas les conditions d'une admission sans examen telles qu'elles sont définies dans l'ordonnance de Direction sur les écoles moyennes (art. 32 et annexe 4, art. A4-1 à A4-4) peuvent s'inscrire à un examen. Pour les disciplines *français*, *allemand* et *mathématiques*, les contenus des examens, en référence au PER du cycle 3, sont décrits ci-après. Le niveau de référence pour les trois disciplines correspond au niveau A équivalant aux exigences de la section p (préparant aux écoles de maturité). Les candidats et les candidates ayant des connaissances limitées en allemand (enseignement dans la deuxième langue nationale depuis la 8^e année ou ultérieurement) peuvent choisir s'ils préfèrent être interrogés en allemand ou en anglais. Pour l'anglais, le niveau de référence est celui de la section p (préparant aux écoles de maturité).

Français

Les contenus décrits ci-dessous se fondent sur le *Plan d'études romand de français*, en particulier sur les objectifs d'apprentissage du cycle 3 de *compréhension de l'écrit (L1 31)*, de *production de l'écrit (L1 32)*, de *compréhension de l'oral (L1 33)* et de *production de l'oral (L1 34)*. La maîtrise de la langue (*fonctionnement de la langue, L1 36*) est intégrée aux compétences de compréhension et de production de l'écrit. Le niveau d'exigences correspond au niveau A de l'enseignement du français dans les écoles du degré secondaire I de la partie francophone du canton de Berne. Ce niveau A de référence comprend, tant pour la *progression des apprentissages* que pour les *attentes fondamentales* du *Plan d'études romand de français*, les niveaux 1, 2 et 3 décrits dans le PER. Les moyens officiels romands correspondants sont les collections *Atelier du langage* et/ou *Français livre unique*.

Les contenus de 11^e décrits dans le PER de français ne sont toutefois pas réputés acquis dans leur totalité au moment de l'examen d'admission. Les *attentes fondamentales* en particulier ne peuvent être considérées comme étant toutes atteintes.

L'examen écrit (120 min) porte sur la rédaction d'un texte à choix : production d'un texte argumentatif, évoca-

tion, amorce de narration ou texte composé à partir d'une image.

L'examen oral (15 min de préparation + 15 min d'examen) porte sur la compréhension d'un texte, tant au niveau de la forme (vocabulaire) que du contenu (capacité à en restituer les éléments essentiels, à l'analyser et à émettre un avis personnel).

Les contenus, fondés sur le *PER de français*, sont les suivants :

Compréhension de l'écrit (L1 31)

Identification des principaux regroupements de genres (texte narratif, texte qui argumente, texte qui transmet des savoirs, texte qui règle des comportements, texte poétique, texte théâtral)

Identification des composantes de la situation d'énonciation (auteur/émetteur, public destinataire, visée).

Recensement et restitution des éléments essentiels et/ou des idées principales du contenu de textes de genres différents en s'appuyant sur l'organisation et sur le contexte.

Texte narratif (texte qui raconte, texte qui relate) : lecture autonome, distinction fiction/réalité, repérage des lieux, de l'époque, des personnages et analyse de leur portrait moral.

Texte qui argumente : analyse de la structure argumentative, de la pertinence des arguments et des exemples, justification de sa position par rapport aux arguments développés.

Production de l'écrit (L1 32)

Prise en compte de la situation d'énonciation (auteur/émetteur, public destinataire, visée, lieu et contexte) en fonction du regroupement de genre demandé.

Elaboration des contenus (rédaction de textes qui assurent la cohérence des idées et des arguments, utilisation des procédés de reprise, construction de la progression thématique, utilisation d'organisateur et de connecteurs, sélection des informations, choix du registre de langue adéquat, choix du système de temps, mise en page).

Maîtrise de la langue (syntaxe, temps verbaux, ponctuation, choix du vocabulaire, respect de l'orthographe lexicale et grammaticale).

Texte narratif (texte qui raconte, texte qui relate) : rédaction d'un récit personnel cohérent en assumant les choix du narrateur (interne/externe, récit ancré ou non dans la situation d'énonciation, système des temps verbaux, chronologie linéaire ou discontinue) en combinant la narration, le dialogue, la description des décors et des personnages et en recourant à une expression élaborée.

Texte qui argumente : rédaction d'un texte comportant des arguments et des exemples pour soutenir une thèse en rapport avec son vécu.

Compréhension de l'oral (L1 33) et production de l'oral (L1 34)

Ecoute et compréhension d'un texte oral : identification des visées explicites et implicites de l'émetteur, identification des genres oraux (conférence, exposé, compte rendu, débat, récit, publicité, ...).

Production de l'oral: restitution des idées principales et des thèmes abordés, commentaires présentant des éléments d'analyse, capacité à exprimer une position personnelle à propos de ce texte.

Fonctionnement de la langue (L1 36)

Les notions abordées dans le cadre du *fonctionnement de la langue (grammaire de la phrase et du texte, orthographe lexicale et grammaticale, vocabulaire et conjugaison)* sont à mobiliser principalement lors de la compréhension ou de la production de textes écrits.

Grammaire de la phrase: constituants, groupes, classes grammaticales, fonctions, phrases simples et complexes (coordination, juxtaposition, subordination), types et formes de phrase.

Orthographe grammaticale: ponctuation, principaux accords (sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, accord du participe passé, homophones grammaticaux).

Orthographe lexicale: maîtrise de la graphie des mots d'usage courant et de mots relevant du registre soutenu.

Vocabulaire: morphologie d'un mot, polysémie, champ lexical, enrichissement lexical.

Conjugaison: production et écriture correcte des verbes à tous les temps, identification et utilisation de la valeur des modes et des temps en contexte.

De la phrase au texte: identification des marques de personne, de lieu et de temps d'une situation d'énonciation; repérage de paroles rapportées directement et/ou indirectement; identification des temps du récit et de leurs valeurs; identification des marques d'organisation (mise en page, typographie, ponctuation) et de cohésion du texte (pronoms, adverbes, substituts lexicaux, organisateurs et connecteurs).

Allemand

Les contenus décrits ci-dessous se fondent sur le *Plan d'études romand d'allemand*, en particulier sur les objectifs d'apprentissage du cycle 3 de *compréhension de l'oral (L2 33)* et de *compréhension de l'écrit (L2 31)*, de *production de l'oral (L2 34)* et de *production de l'écrit (L2 32)*. La maîtrise de la langue (*fonctionnement de la langue, L2 36*) est intégrée aux compétences de compréhension et de production de l'écrit. Le niveau d'exigences correspond au niveau A de l'enseignement de l'allemand dans les écoles du degré secondaire I de la partie francophone du canton de Berne. Le moyen d'enseignement officiel romand de référence est l'ouvrage *Geni@l B1*. Les attentes fondamentales du PER d'allemand décrivent les niveaux à atteindre en fin de scolarité, en référence au Cadre européen des langues et aux portfolios suisses. Ces niveaux ne peuvent toutefois être réputés atteints qu'en fin de scolarité, et non à la fin du 1^{er} semestre de la 11^e.

L'examen se base sur le Cadre européen des langues, niveau A2+/B1

L'examen écrit (60 min) comporte:

- une partie de compréhension de texte avec des questions auxquelles les élèves répondent par des phrases. Le contenu a plus d'importance que la langue;

- une partie de vocabulaire: l'élève est capable d'expliquer des mots du texte en proposant des synonymes, des antonymes ou sous forme de choix multiple;
- une partie de grammaire: il s'agit d'exercices divers sur la syntaxe, les pronoms et les prépositions principalement;
- un exercice de rédaction de 100 mots sous forme de dialogue, de lettre ou de question à développer.

L'examen oral (15 min de préparation + 15 min d'examen) comporte:

- un texte sur un thème courant et adapté à l'âge des candidats et des candidates, ainsi que des questions de compréhension;
- une discussion générale, puis plus personnelle liée au sujet du texte.

Le moyen d'enseignement officiel *Geni@l B1*, en référence au PER d'allemand, fait foi. A la fin du premier semestre de 11^e, les élèves ont abordé et étudié l'ouvrage jusqu'à l'*Einheit 3*, y compris le vocabulaire du glossaire. Les cahiers d'exercices (*Arbeitsbuch B1 > Einheit 3 et A2*) constituent une source pour les contenus.

L'examen portant sur la *compréhension de l'écrit (L2 31)* et sur la *compréhension de l'oral (L2 33)*, sur la *production de l'écrit (L2 32)* ainsi que sur le *fonctionnement de la langue (L2 36)*, les textes choisis peuvent donc porter sur des situations simples telles qu'illustrées dans les livres de l'élève A2 et B1.

Les thèmes tels qu'ils apparaissent progressivement dans *Geni@l A2* et *Geni@l B1* sont les suivants: les voyages, les médias, le sport, la mode, manger et boire dans le monde, la fête, sa maison et la maison des autres, l'argent de poche, l'élève, les langues, les jeunes à l'école, ce que l'on aime. Les candidats et les candidates doivent pouvoir repérer les phrases et les mots connus, dégager le sens global et repérer les idées principales du texte. Ils peuvent aussi vérifier des hypothèses grâce à des questions et dégager le sens après en avoir effectué une lecture globale.

Les candidats et les candidates doivent pouvoir écrire un texte propre à des situations de communication. Les thèmes de ces textes sont ceux cités plus haut.

Les candidats et les candidates doivent pouvoir parler de leur école, de leurs voisins, de leur voyage de classe, par exemple.

Pour le fonctionnement de la langue, il peut être tenu compte des verbes au passé (A2), des cas, de l'accord de l'adjectif (A2), des pronoms relatifs (A2), du génitif (B1), de la conjonction *um+zu* (B1), du pronom indéfini *irgend* (B1), des subordonnées avec *weil, dass* (A2) et du discours indirect.

Mathématiques

Les contenus décrits ci-dessous se fondent sur le *Plan d'études romand de mathématiques*, en particulier sur les objectifs d'apprentissage du cycle 3 tels qu'ils sont déclinés dans *Espace (MSN 31)*, *Nombres (MSN 32)*, *Opérations (MSN 33)* et *Grandeurs et mesures (MSN 34)*. Le niveau d'exigences correspond au niveau A de l'enseignement des mathématiques dans les écoles du degré

secondaire I de la partie francophone du canton de Berne. Ce niveau de référence comprend, tant pour la *progression des apprentissages* que pour les *attentes fondamentales* du *Plan d'études romand de mathématiques*, les niveaux 1, 2 et 3 décrits dans le PER. Le moyen d'enseignement officiel romand *Mathématiques 9-10-11* constitue la référence à prendre en compte.

Les contenus de 11^e décrits dans le PER de mathématiques ne sont toutefois pas réputés acquis dans leur totalité au moment de l'examen d'admission. Les *attentes fondamentales* en particulier ne peuvent être considérées comme étant toutes atteintes.

L'examen se compose d'une partie écrite (120 min) et d'une partie orale (15 min). Le candidat ou la candidate doit résoudre principalement des problèmes d'algèbre (calcul littéral, équations, mesure, fonction ...) et de géométrie. Les problèmes proposés sont choisis de façon à mesurer les capacités d'un candidat à mobiliser les connaissances acquises pour faire face à une situation mathématique.

Les contenus, fondés sur le *PER de mathématiques* et sur le moyen d'enseignement officiel romand, sont les suivants à la fin du 1^{er} semestre de 11^e:

Espace

- reconnaître, nommer, décrire et dessiner des objets géométriques, utiliser leurs propriétés pour résoudre des problèmes (hauteur, bissectrice, médiatrice, cercle inscrit ou circonscrit, médiane, centre de gravité, tangente, angles au centre et angles inscrits, alternes internes ou externes, opposés par le sommet, correspondants, cercle de Thalès)
- identifier une transformation du plan (translation, symétrie axiale, rotation, symétrie centrale, homothétie), reconnaître et décrire ses caractéristiques, l'utiliser pour construire l'image d'une figure
- reconnaître des figures semblables, agrandir ou réduire une figure en utilisant la proportionnalité
- utiliser un système de repérage (système de coordonnées) pour communiquer des positions et des itinéraires

Nombres et opérations

- utiliser les propriétés des nombres naturels
- reconnaître, utiliser et comparer des nombres sous différentes écritures, utiliser leurs propriétés
- connaître et utiliser les propriétés et priorités des opérations pour faire des calculs de manière efficace
- faire des calculs avec des puissances et des racines, extraire des entiers d'une racine
- explorer un ensemble de possibilités, organiser un dénombrement dans des situations aléatoires, reconnaître les cas favorables
- connaître et utiliser diverses fonctions de la calculatrice

Fonctions et algèbre

- reconnaître des situations pouvant être modélisées par des fonctions
- lire, interpréter et réaliser des tableaux de valeurs, des représentations graphiques, des diagrammes

- reconnaître et représenter une fonction sous différentes formes (tableau de valeurs, représentation graphique, opérateurs, expression verbale, fonctionnelle)
- résoudre des problèmes de proportionnalité en utilisant les propriétés de la linéarité (échelle, pourcentage, pente)
- connaître et utiliser les règles et conventions d'écriture algébrique, identifier des expressions littérales équivalentes, déterminer leur valeur numérique en substituant des nombres aux lettres
- connaître la terminologie des monômes et des polynômes, savoir les additionner, les soustraire, les multiplier, les écrire sous forme réduite et ordonnée
- décomposer un polynôme en un produit de facteurs
- traduire une situation par une équation du premier degré à une inconnue et la résoudre
- traduire une situation par un système de deux équations du premier degré à deux inconnues et le résoudre
- résoudre une équation du 2^e degré par factorisation ou à l'aide de la formule de Viète
- exprimer chacune des variables d'une formule en fonction des autres
- utiliser le calcul littéral comme outil de preuve

Grandeurs et mesures

- exprimer des grandeurs (longueur, aire, angle, masse, volume, capacité, temps) dans diverses unités, les comparer
- calculer le périmètre d'un polygone, la longueur d'un cercle ou d'un arc de cercle, le périmètre d'une surface composée
- calculer des aires à l'aide d'une formule (triangle, parallélogramme, losange, disque, secteur circulaire) ou par décomposition en figures simples (surface composée)
- calculer l'aire ou le volume d'un prisme droit, d'un cylindre, d'un solide composé par décomposition en solides simples
- trouver une mesure manquante à partir de celles qui sont connues
- citer et utiliser le théorème de Pythagore

Anglais

Un examen d'anglais peut avoir lieu dans le cas où des élèves qui souhaitent entrer au gymnase n'ont pu bénéficier de l'enseignement de l'allemand qu'à partir de la 8^e année scolaire Harnos. Dans ce cas, l'examen d'allemand est remplacé par un examen équivalent d'anglais.

Les contenus décrits ci-dessous se fondent sur le *Plan d'études romand d'anglais*, dans sa deuxième version de 2012 portant sur cinq années d'enseignement aux degrés primaire et secondaire I, en particulier sur les objectifs d'apprentissage du cycle 3 de *compréhension de l'oral* (L3 33) et de *compréhension de l'écrit* (L3 31), de *production de l'oral* (L3 34) et de *production de l'écrit* (L3 32).

La maîtrise de la langue (*fonctionnement de la langue*, L3 36) est intégrée aux compétences de compréhension et de production de l'oral et de l'écrit. Le niveau d'exigences correspond à l'enseignement en section p

(préparant aux écoles de maturité) de l'enseignement de l'anglais dans les écoles du degré secondaire I de la partie francophone du canton de Berne. Le moyen d'enseignement officiel romand de référence est l'ouvrage *English in Mind 11^e*. Les attentes fondamentales du PER d'anglais décrivent les niveaux à atteindre en fin de cycle, en référence au Cadre européen des langues et aux portfolios suisses. Ces niveaux ne peuvent toutefois être réputés atteints qu'en fin de scolarité, et non à la fin du 1^{er} semestre de la 11^e.

L'examen d'anglais se base sur le Cadre européen des langues, niveau A2+/B1. L'examen écrit (60 min) comporte :

- une partie de compréhension de texte avec des questions nécessitant des réponses écrites sous forme de phrases ;
- une partie de compréhension de vocabulaire dans son contexte sous forme d'un questionnaire à choix multiple, basé sur le même texte, ou un exercice grammatical ;
- un exercice créatif à trous dans lequel l'élève doit compléter des phrases dans un dialogue, également lié au texte initial ;
- une rédaction de 100 mots sous une des formes suivantes : une description d'une image ou d'un événement, une lettre ou un courriel.

L'examen oral (15 min de préparation + 15 min d'examen) comporte :

- un texte d'intérêt courant adapté à l'âge de l'élève, ainsi que des questions de compréhension ;
- une discussion générale liée au texte et portant sur les intérêts et opinions personnelles de l'élève.

Le moyen d'enseignement officiel *English in Mind 11^e*, en référence au PER d'anglais, fait foi.

A la fin du 1^{er} semestre de 11^e, les élèves de section p ont abordé et étudié les contenus des quatre premières unités de *English in Mind 11^e*. Dans ce cadre, ils auront développé les compétences suivantes :

Production de l'écrit (L3 32) : les élèves peuvent écrire des textes courts de types informatifs ou narratifs sur des thèmes familiers, d'intérêt personnel ou sur des sujets connus, tels que les vacances, un lieu connu ou visité, une courte biographie d'un personnage célèbre, le monde du travail et leur vie future. Ils sont capables de décrire brièvement leurs intentions, obligations, préférences et sentiments, ainsi que de les justifier de manière simple. Ils peuvent utiliser quelques *linking words* de base (par exemple *but, then, because*). Ils ont travaillé les temps verbaux suivants : le *present simple*, le *present continuous*, le *past simple*, les futurs *going to* et *will*, les *zero* et *first conditionals*.

Production de l'oral (L3 34) : les élèves sont capables de faire une présentation orale courte sur un sujet similaire.

Compréhension de l'écrit (L3 31) : les élèves peuvent comprendre un texte (par exemple une lettre, une interview, un reportage ou un texte narratif) lié à des thèmes introduits en classe.

Compréhension de l'oral (L3 33) : les élèves peuvent comprendre des textes oraux simples sur des sujets familiers ou connus.

Examens d'entrée à l'école de maturité spécialisée (EMSp)

Les élèves qui ne remplissent pas les conditions d'une admission sans examen telles qu'elles sont définies dans l'ordonnance de Direction sur les écoles moyennes (art. 76 et annexe 7c, art. A7c-1 à A7c-3) peuvent s'inscrire à un examen. Pour les disciplines *français, allemand* et *mathématiques*, les contenus des examens, en référence au Plan d'études romand du cycle 3, sont décrits ci-après. Le niveau de référence pour les trois disciplines correspond au niveau B équivalant aux exigences de la section m (moderne) des écoles du degré secondaire I de la partie francophone du canton de Berne.

Français

Les contenus décrits ci-dessous se fondent sur le *Plan d'études romand de français*, en particulier sur les objectifs d'apprentissage du cycle 3 de *compréhension de l'écrit (L1 31)*, de *production de l'écrit (L1 32)*, de *compréhension de l'oral (L1 33)* et de *production de l'oral (L1 34)*. La maîtrise de la langue (*fonctionnement de la langue, L1 36*) est intégrée aux compétences de compréhension et de production de l'écrit. Le niveau d'exigences correspond au niveau B de l'enseignement du français dans les écoles du degré secondaire I de la partie francophone du canton de Berne. Ce niveau de référence comprend, tant pour la *progression des apprentissages* que pour les *attentes fondamentales*, les niveaux 1 et 2 décrits dans le PER. Les moyens officiels romands correspondants sont les collections *Atelier du langage* et/ou *Français livre unique*.

Les contenus de 11^e décrits dans le PER de français ne sont toutefois pas réputés acquis dans leur totalité au moment de l'examen d'admission. Les *attentes fondamentales* en particulier ne peuvent être considérées comme étant toutes atteintes.

L'examen écrit porte sur la rédaction d'un texte argumentatif ou narratif (au choix).

L'évaluation du travail, pour les critères principaux, prend en compte : la correction de la langue (orthographe, vocabulaire, syntaxe, ponctuation), la qualité de l'expression (clarté, richesse), la présentation, le respect du sujet, l'organisation (plan, structure) selon le sujet choisi, la cohérence de l'ensemble, l'originalité, le climat (ambiance créée dans la narration).

Les contenus, fondés sur le PER de français, sont les suivants :

Compréhension de l'écrit (L1 31)

Identification des principaux regroupements de genres (texte narratif, texte qui argumente, texte qui transmet des savoirs, texte qui règle des comportements, texte poétique, texte théâtral).

Identification des composantes de la situation d'énonciation (auteur/émetteur, public destinataire, visée).

Recensement et restitution des éléments essentiels et/ou des idées principales du contenu de textes de genres différents en s'appuyant sur l'organisation et sur le contexte.

Texte narratif (texte qui raconte, texte qui relate): lecture autonome, distinction fiction/réalité, repérage des lieux, de l'époque, des personnages et des éléments de leur portrait moral.

Texte qui argumente: analyse de la structure argumentative, de la pertinence des arguments et des exemples, prise de position par rapport aux arguments développés.

Production de l'écrit (L1 32)

Prise en compte de la situation d'énonciation (auteur/émetteur, public destinataire, visée, lieu et contexte) en fonction du regroupement de genre demandé.

Elaboration des contenus (rédaction de textes qui assurent la cohérence des idées et des arguments, sélection des informations, choix du registre de langue adéquat, choix du système de temps, mise en page).

Maîtrise de la langue (syntaxe, temps verbaux, ponctuation, choix du vocabulaire, respect de l'orthographe lexicale et grammaticale).

Texte narratif (texte qui raconte, texte qui relate): rédaction d'un récit personnel cohérent en combinant la narration, le dialogue, la description des décors et des personnages.

Texte qui argumente: rédaction d'un texte comportant des arguments et des exemples pour soutenir une thèse en rapport avec son vécu.

Compréhension de l'oral (L1 33) et production de l'oral (L1 34)

Ecoute et compréhension d'un texte oral: identification des visées explicites et implicites de l'émetteur, identification des genres oraux (conférence, exposé, compte rendu, débat, récit, publicité, ...).

Production de l'oral: restitution des idées principales et des thèmes abordés, commentaires présentant des éléments d'analyse, capacité à exprimer une position personnelle à propos de ce texte.

Fonctionnement de la langue (L1 36)

Les notions abordées dans le cadre du *fonctionnement de la langue (grammaire de la phrase et du texte, orthographe lexicale et grammaticale, vocabulaire et conjugaison)* sont à mobiliser principalement lors de la compréhension ou de la production de textes écrits.

Grammaire de la phrase: constituants, groupes, classes grammaticales, fonctions, phrases simples et complexes (coordination, juxtaposition, subordination), types et formes de phrase.

Orthographe grammaticale: ponctuation, principaux accords (sujet-verbe, accords dans le groupe nominal, accord du participe passé, homophones grammaticaux).

Orthographe lexicale: maîtrise de la graphie des mots d'usage courant et de mots relevant du registre soutenu.

Vocabulaire: morphologie d'un mot, polysémie, champ lexical, enrichissement lexical.

Conjugaison: production et écriture correcte des verbes à tous les temps, identification et utilisation de la valeur des modes et des temps en contexte.

De la phrase au texte: identification des marques de personne, de lieu et de temps d'une situation d'énonciation; repérage de paroles rapportées directement et/ou indirectement; identification des temps du récit et de leurs valeurs; identification des marques d'organisation (mise en page, typographie, ponctuation) et de cohésion du texte (pronoms, adverbes, substituts lexicaux, organisateurs et connecteurs).

Allemand

Les contenus décrits ci-dessous se fondent sur le *Plan d'études romand d'allemand*, en particulier sur les objectifs d'apprentissage du cycle 3 de *compréhension de l'oral (L2 33)* et de *compréhension de l'écrit (L2 31)*, de *production de l'oral (L2 34)* et de *production de l'écrit (L2 32)*. La maîtrise de la langue (*fonctionnement de la langue, L2 36*) est intégrée aux compétences de compréhension et de production de l'écrit. Le niveau d'exigences correspond au niveau B de l'enseignement de l'allemand dans les écoles du degré secondaire I de la partie francophone du canton de Berne.

Le moyen d'enseignement officiel romand de référence est l'ouvrage *Geni@! A2*. Les attentes fondamentales du PER d'allemand décrivent les niveaux à atteindre en fin de scolarité, en référence au Cadre européen des langues et aux portfolios suisses. Ces niveaux ne peuvent toutefois être réputés atteints qu'en fin de scolarité, et non à la fin du 1^{er} semestre de la 11^e.

L'examen d'allemand se base sur le Cadre européen des langues, niveau A1+/A2.

L'examen écrit est composé de trois parties: compréhension écrite, expression écrite et vocabulaire, grammaire.

Le moyen d'enseignement officiel *Geni@! A2*, en référence au PER d'allemand, fait foi. A la fin du premier semestre de 11^e, les élèves ont abordé et étudié l'ouvrage jusqu'à l'*Einheit 7* y compris le vocabulaire du glossaire. Le cahier d'exercice (*Arbeitsbuch A2 > Einheit 7*) constitue une source pour les contenus.

L'examen portant sur la *compréhension de l'écrit (L2 31)* et sur la *compréhension de l'oral (L2 33)*, la *production de l'écrit (L2 32)* ainsi que le *fonctionnement de la langue (L2 36)*, les textes choisis peuvent donc porter sur des situations simples telles qu'illustrées dans les livres de l'élève A2.

Les thèmes tels qu'ils apparaissent progressivement dans *Geni@! A2* sont les suivants: les voyages, les médias, le sport, la mode, manger et boire dans le monde, la fête, sa maison et la maison des autres, l'argent de poche. Les élèves doivent pouvoir repérer les phrases et les mots connus, dégager le sens global et repérer les idées principales du texte. Ils peuvent aussi vérifier des hypothèses grâce à des questions et dégager le sens après en avoir effectué une lecture globale.

Les élèves doivent pouvoir écrire un texte propre à des situations de communication. Les thèmes de ces textes sont identiques à ceux cités plus haut.

Les élèves doivent pouvoir parler de leur école, de leurs voisins, de leur voyage de classe, par exemple.

Pour le fonctionnement de la langue, il peut être tenu compte du comparatif et du superlatif (A2), du parfait (A2), des cas, de l'accord de l'adjectif (A2), des pronoms relatifs (A2), subordonnées avec *dass*, *weil* (A2).

Mathématiques

Les contenus décrits ci-dessous se fondent sur le *plan d'études romand de mathématiques*, en particulier sur les objectifs d'apprentissage du cycle 3 tels qu'ils sont déclinés dans *Espace (MSN 31)*, *Nombres (MSN 32)*, *Opérations (MSN 33)* et *Grandeurs et mesures (MSN 34)*. Le niveau d'exigences correspond au niveau B de l'enseignement des mathématiques dans les écoles du degré secondaire I de la partie francophone du canton. Ce niveau de référence comprend, tant pour la *progression des apprentissages* que pour les *attentes fondamentales* du *Plan d'études romand de mathématiques*, les niveaux 1 et 2 décrits dans le PER. Le moyen d'enseignement officiel romand *Mathématiques 9-10-11* constitue la référence à prendre en compte.

L'objectif de l'examen vise à déterminer si l'élève maîtrise les techniques mathématiques de base acquises à l'école secondaire et s'il peut les appliquer à des problèmes tirés de la vie quotidienne et des branches scolaires. Il s'agit également de déterminer s'il est en mesure de comprendre une consigne simple dans une situation a priori inconnue, mais expliquée. Enfin, on testera l'aptitude à conduire un raisonnement correct et à planifier la résolution de problèmes.

Espace

- reconnaître des objets géométriques, utiliser leurs propriétés pour résoudre des problèmes
- utiliser les transformations du plan, notamment l'homothétie

Nombres et opérations

- utiliser les propriétés des nombres naturels (PPMC/PGDC, nombres premiers, divisibilité)
- utiliser les propriétés et priorités des opérations pour faire des calculs de manière efficace (notamment avec des écritures décimales, fractionnaires, des notations scientifiques, des puissances, des racines)
- connaître et utiliser diverses fonctions de la calculatrice

Fonctions et algèbre

- lire, interpréter et réaliser des tableaux de valeurs, des représentations graphiques, des diagrammes
- résoudre des problèmes de proportionnalité en utilisant les propriétés de la linéarité (échelle, pourcentage, pente)
- connaître et utiliser les règles et conventions d'écriture algébrique
- savoir additionner, soustraire, multiplier des polynômes, les écrire sous forme réduite et ordonnée
- traduire une situation par une équation du premier degré à une inconnue et la résoudre

- résoudre une équation du 2^e degré par factorisation ou à l'aide de la formule de Viète
- exprimer chacune des variables d'une formule en fonction des autres

Grandeurs et mesures

- calculer le périmètre et l'aire de différentes surfaces (polygone, cercle, disque)
- calculer l'aire et le volume de solides simples
- trouver une mesure manquante à partir de celles qui sont connues
- utiliser le théorème de Pythagore

Technische Fachschule Bern

Termine und Angebot

Tag der offenen Tür

Die Technische Fachschule Bern bietet pro Jahr über 200 Lehrstellen in 13 Berufen an. Als Vollzeit-Berufsschule ist sie Lehrbetrieb und Berufsfachschule in einem und führt auch die überbetrieblichen Kurse durch. Eine breite Palette an Kursen und Weiterbildungen ermöglicht die persönliche Karriere nach Abschluss der beruflichen Grundbildung.

Am Samstag, 8. September 2018, lädt die Technische Fachschule Bern an den Standorten Lorraine und Felsenau von 9 bis 16 Uhr Schülerinnen und Schüler, Eltern, Lehrerinnen und Lehrer und alle weiteren Interessierten zum Tag der offenen Tür ein. Dort erwarten Sie:

- Herstellung von berufstypischen Gegenständen zum Mitnehmen
- Informationen zur Technischen Fachschule Bern
- Informationen über unsere Angebote zur Berufserkundung
- Austausch mit Lernenden und Auszubildenden
- Festwirtschaften und ein Pendelbus

Treffpunkt Mittwoch

Information zu den Berufen und Führung durch die Werkstätten. Jeden Mittwoch, 14 Uhr (ausser in den Schulferien). Eine Anmeldung ist nicht notwendig. Dauer 1,5 Stunden. Pro Mittwoch kann nur ein Beruf besucht werden.

Treffpunkt Mittwoch plus

Vertieftes Kennenlernen des Berufes. Herstellung eines berufstypischen Gegenstandes. Mittwoch, 14 Uhr (ausser in den Schulferien). Eine Anmeldung ist nicht notwendig. Dauer 3 Stunden. Pro Mittwoch kann nur ein Beruf besucht werden. Termine 2018: 20. Juni, 22. August, 19. September, 17. Oktober, 14. November, 12. Dezember. Termine 2019: 16. Januar, 13. Februar, 20. März, 24. April, 22. Mai, 21. August, 18. September, 13. November, 11. Dezember.

Informationsanlässe an Oberstufenschulen

- Neuenegg/Laupen/Allenlütten, Aula OS Allenlütten, 22. August 2018, 18.30 Uhr
- Worb und Grosshöchstetten, Sek. Worb, Worboden, 4. September 2018, 19.30 Uhr

- Belp, Aula Mühlematt, 5. September 2018, 19.30 Uhr
- Uettligen-Meikirch, OSZ Uettligen, 10. September 2018, 19.00 Uhr
- Moossee/Fraubrunnen/Jegenstorf, Aula Gyrisberg, Jegenstorf, 19. September 2018, 19.00 Uhr
- Münsigen, Aula Rebacker, 18. Oktober 2018, 19.30 Uhr
- Bolligen/Stettlen/Vechigen, OS Eisengasse Bolligen, 23. Oktober 2018, 19.00 Uhr
- Bern-Nord, inklusive Gümligen, Aula Wankdorf, 7. März 2019, 19.00 Uhr
- Munzinger und Länggasse, Aula Munzinger, 2. April 2019, 19.00 Uhr

Angebote der Technischen Fachschule Bern

Grundbildung

- Elektroniker/in EFZ mit BMS
- ICT-Fachfrau/-mann EFZ
- Informatiker/in EFZ Fachrichtung Betriebsinformatik mit BMS
- Polymechaniker/in EFZ mit BMS
- Konstrukteur/in EFZ mit BMS
- Mechanikpraktiker/in EBA (Weiterausbildung Produktionsmechaniker EFZ im Anschluss möglich)
- Metallbauer/in EFZ (BMS möglich)
- Metallbaupraktiker/in EBA
- Schreiner/in EFZ (BMS möglich)

- Schreinerpraktiker/in EBA
- Praktiker/in PrA Schreinerei
- Spengler/in EFZ (BMS möglich)
- Haustechnikpraktiker/in FR Spenglerei EBA

Leistungssportfreundliche Schule

Kombination von Leistungssport und Lehre möglich.

Höhere Berufsbildung

- Metallbau-, Werkstatt- und Montageleiter/in BP
- Metallbaukonstrukteur/in BP
- Metallbaumeister/in HFP
- Höhere Fachschule Maschinenbau Produktionstechniker/in HF
- Projektleiter/in Solaranlage
- Spenglermeister/in HFP
- Spenglerpolier/in BP

Kurse

- Drehkurse
- Fachmonteur/in VSSM
- Schweisskurse
- Solarteur
- Starterkurs Metalltechnik
- Vorkurs Produktionsmechaniker/in EFZ

www.tfbern.ch

Gymnasien und Fachmittelschulen / Gymnases et écoles de culture générale

Informationsveranstaltungen / Séances d'information

Datum / Date	Veranstaltungsort / Lieu de la séance d'information	Zeit / Horaires	Vorgestellte Bildungsgänge / Filières présentées	Kurze Beschreibung der Veranstaltung / Brève description de la séance d'information
28.08.2018	Gymnasium Biel-Seeland, Aula	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsveranstaltung der Bieler Maturitätsschulen zum Übertritt Sek I zu Sek II
30.08.2018	Belp: Restaurant Kreuz	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Regionale Informationsveranstaltung der Gymnasien der Agglomeration Bern
01.09.2018	Worb: Aula Oberstufenzentrum Worb-boden	9.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Regionale Informationsveranstaltung der Gymnasien der Agglomeration Bern
03.09.2018	Hinterkappelen: Kipferhaus	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Regionale Informationsveranstaltung der Gymnasien der Agglomeration Bern
03.09.2018	Münchenbuchsee: Kirchengemeindehaus	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Regionale Informationsveranstaltung der Gymnasien der Agglomeration Bern
04.09.2018	Tavannes, salle communale	19 h 30	Maturités gymnasiale, spécialisée et professionnelle	Soirées d'information pour les parents et élèves de 10 ^e
05.09.2018	Bern: vonRoll-Areal Universität Bern, Saal 001	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Regionale Informationsveranstaltung der Gymnasien der Agglomeration Bern
05.09.2018	Gymnasium Burgdorf	19 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Orientierungsabend über den gymnasialen Ausbildungsweg, Schwerpunktfachwahl und das Aufnahmeverfahren im Auditorium der Berner Fachhochschule Burgdorf
05.09.2018	Langenthal	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsveranstaltung der SEK-II-Angebote im Oberaargau
11.09.2018	Herzogenbuchsee	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsveranstaltung der SEK-II-Angebote im Oberaargau
11.09.2018	Bienne, aula du Gymnase français de Bienne	19 h 30	Maturités gymnasiale, spécialisée et professionnelle	Soirées d'information pour les parents et élèves de 10 ^e
11.09.2018	Köniz: Aula Oberstufenzentrum Köniz	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Regionale Informationsveranstaltung der Gymnasien der Agglomeration Bern

Datum / Date	Veranstaltungsort / Lieu de la séance d'information	Zeit / Horaires	Vorgestellte Bildungsgänge / Filières présentées	Kurze Beschreibung der Veranstaltung / Brève description de la séance d'information
12.09.2018	Wiedlisbach	20 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsveranstaltung der SEK-II-Angebote im Oberaargau
12./13.09.2018	Gymnasium Burgdorf	Ab 8.20 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Tage der offenen Tür: Unterrichtsbesuche, am Mittwoch zusätzlich Präsentationen der Schwerpunktfächer und des Immersionsunterrichts
13.09.2018	Münsingen: Aula Schulhaus Rebacker	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Regionale Informationsveranstaltung der Gymnasien der Agglomeration Bern
15.09.2018	Bern: vonRoll-Areal Universität Bern, Saal 001	9.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Regionale Informationsveranstaltung der Gymnasien der Agglomeration Bern
18.09.2018	Freies Gymnasium Bern	19.30 Uhr	Gymnasium 9.-12. SJ	Orientierungsabend für Eltern, Schülerinnen und Schüler
18.09.2018	Huttwil	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsveranstaltung der SEK-II-Angebote im Oberaargau
18.09.2018	NMS Bern	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsabend: Informationen zum Ausbildungsgang der beiden Abteilungen und zum Unterschied zu den anderen Gymnasien und FMS
18.09.2018	Saint-Imier, auditoire du ceff Industrie	19 h 30	Maturités gymnasiale, spécialisée et professionnelle	Soirées d'information pour les parents et élèves de 10 ^e
19.09.2018	Campus Muristalden	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationsabend
25.09.2018	Moutier, école secondaire	19 h 30	Maturités gymnasiale, spécialisée et professionnelle	Soirées d'information pour les parents et élèves de 10 ^e
18.10.2018	Gymnasium Neufeld	8.00–17.40 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang / Talentförderung Sport	Tag der offenen Tür: Künftige Gymnasiastinnen und Gymnasiasten sowie Eltern können während des ganzen Tages den Unterricht in verkürzten Besuchslektionen von 40 Minuten auf allen Stufen besuchen. Informationsmarkt: An Informationsständen geben Fachvertretungen Auskunft über die Schwerpunktfächer. Talentförderung Sport: Interessierte erfahren alles Wissenswerte über unsere Talentförderung Sport. Zum Thema Leistungssport und Gymnasium findet zudem eine spezielle Infoveranstaltung statt.
18.10.2018	Gymnasium Neufeld	18.15–19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang / Talentförderung Sport	Orientierungsabend Die Schulleitung des Gymnasiums Neufeld orientiert über den gymnasialen Unterricht, die Lektionentafel und die Lehrpläne des gymnasialen Bildungsgangs sowie über Wissenswerte zu unserem Gymnasium
22.10.2018	Gymnasium Neufeld	Ab 18.30 Uhr	Gymnasiale Maturität für Erwachsene	Informationsanlass
22.10.2018	Gymnasium Lerbermatt	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationen zum Übertritt, zur zweisprachigen Matur und den MINT-Klassen sowie zur Wahl des Schwerpunktfachs, der dritten Sprache und des Kunstfachs
23.10.2018	Gymnasium Hofwil	19.30 Uhr	Talentförderung Sport, Musik, Gestaltung & Kunst und Theater/Schauspiel	Information über die verschiedenen Bereiche der Talentförderung 18.30 Uhr: Internatsführung
23.10.2018	Ecole cantonale de langue française Berne	20 h	Maturités gymnasiale, spécialisée et professionnelle	Soirées d'information pour les parents et élèves de 10 ^e
24.10.2018	Gymnasium Lerbermatt	8.15 – 17.00 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Tag der offenen Tür für Schülerinnen und Schüler und Eltern: Unterrichtsbesuche und Workshops zur zweisprachigen Matur und den MINT-Klassen sowie zur Wahl des Schwerpunktfachs, der dritten Sprache und des Kunstfachs
26.10.2018	Gymnasium Interlaken	18.15 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationsveranstaltung
27.10.2018	Gymnasium Biel-Seeland	9–12 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Tag der offenen Tür: Das Gymnasium Biel-Seeland stellt sich und die Ausbildungsgänge vor: Informationsstände, Präsentationen, Experimente.
27.10.2018	Gymnase français de Bienne	9h à 13h	Maturités gymnasiale et professionnelle	Portes ouvertes : présentation des options spécifiques et de l'Ecole de commerce
27.10.2018	Gymnasium Thun	9.00–12.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Begrüssung und allg. Informationen zu den drei Ausbildungsgängen, danach Informationsstände zu allen Fächern, zur zweisprachigen Maturität (F, E, I), zum Förderprojekt Sport und Kunst
30.10.2018	Gymnasium Hofwil	Ab 10 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Tag der offenen Tür: Informationsveranstaltungen, Unterrichtsbesuche, Workshops, Internatsführungen, Beratung Talentförderung

Datum / Date	Veranstaltungsort / Lieu de la séance d'information	Zeit / Horaires	Vorgestellte Bildungsgänge / Filières présentées	Kurze Beschreibung der Veranstaltung / Brève description de la séance d'information
30.10.2018	NMS Bern	8–12 Uhr 13.30–17.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang (Morgen) Fachmittelschule (Nachmittag)	Besuchstag: Informationen zum Ausbildungsgang der beiden Abteilungen und zum Unterschied zu den anderen Gymnasien und FMS. Zudem: Einblick in den Unterrichtsalltag
01.11.2018	Fachmittelschule Neufeld	Ab 19.30 Uhr	Fachmittelschule mit Fachmaturität	Orientierungsabend für Eltern, Schülerinnen und Schüler und weitere Interessierte
02.11.2018	Fachmittelschule Neufeld	8.15–12.00 Uhr	Fachmittelschule	Tag der offenen Tür mit spez. Atelierunterricht sowie Besuch des ordentlichen Unterrichtes für interessierte Schülerinnen und Schüler
03.11.2018	Ecole de Maturité spécialisée Moutier	9h à 12h	Ecole de culture générale et maturité spécialisée	Portes ouvertes: présentation de l'école et des maturités spécialisées santé, travail social et pédagogie
05.11.2018	Feusi	18.00–19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Vorstellen der gymnasialen Ausbildung und der Passerelle
06.11.2018	Gymnasium Thun	Ganzer Tag	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Tag der offenen Tür für zukünftige Schülerinnen und Schüler (GYM, FMS, WMS): Unterrichtsbesuche auf Anmeldung in verschiedenen Fächern
07.11.2018	Kirchberg	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsveranstaltung der SEK-II-Angebote im Oberaargau
15.11.2018	Freies Gymnasium Bern	19.30 Uhr	Gymnasium 9.–12. SJ	Orientierungsabend für Eltern, Schülerinnen und Schüler
16.11.2018	Gymnasium Kirchenfeld, Aula	ab 16 Uhr	1. gym. Jahr	Informationsanlass für Eltern und Schülerinnen und Schüler: ab 16 Uhr Stände: Informationen zu Schwerpunkt- und Kunstfächern, dritter Sprache und zweisprachiger Maturität 16.30 und 18 Uhr: Präsentation der Schule durch die Schulleitung
17.11.2018	Campus Muristalden	9 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationsmorgen
20.11.2018	Gymnasium Kirchenfeld	7.50–15.05 Uhr	1. gym. Jahr	Schülerinnen und Schüler besuchen den Unterricht in GYM1 und GYM2 oder spezielle Demo-Lektionen (z. B. Spanisch, Biologie auf Englisch). Informationsstände zu Schwerpunkt- und Kunstfächern, dritter Sprache, zweisprachiger Maturität
21.11.2018	Feusi	18.00–19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Vorstellen der gymnasialen Ausbildung und der Passerelle
23.11.2018	Freies Gymnasium Bern	8–16 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang 9.–12. SJ	Besuchstag Unterricht gemäss Stundenplan
24.11.2018	NMS Bern	9.15–12.00 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Besuchstag: Informationen zum Ausbildungsgang der beiden Abteilungen und zum Unterschied zu den anderen Gymnasien und FMS. Zudem: Einblick in den Unterrichtsalltag
28.11.2018	Gymnasium Interlaken	8.30–12.00 Uhr	Schwerpunktfächer	Schnupperangebot Schwerpunktfach
05.12.2018	Gymnasium Interlaken in Gstaad	8.15–12.00 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang und Schwerpunktfächer	Informationsveranstaltung, inkl. Schnuppermöglichkeit Schwerpunkt- und Kunstfächer
10.12.2018	Campus Muristalden	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationsabend
10.01.2019	Freies Gymnasium Bern	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang 9.–12. SJ	Orientierungsabend für Eltern, Schülerinnen und Schüler
10.01.2019	Gymnasium Thun	18–20 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Spezifische Informationen zu den Schwerpunktfächern (GYM), den Abteilungen FMS und WMS sowie anderen Wahlmöglichkeiten (zweisprachige Matur usw.).
10.01.2019	Gymnasium Biel-Seeland, Seminarraum D901	18–19 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Plattform Wahlentscheid Gymnasium: Informationen zur Wahl des Schwerpunktfachs, des Kunstfachs, der dritten Sprache und der zweisprachigen Ausbildung
15.01.2019	NMS Bern	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsabend: Informationen zum Ausbildungsgang der beiden Abteilungen und zum Unterschied zu den anderen Gymnasien und FMS
15.01.2019	Gymnasium Hofwil	18 Uhr	Internat Gymnasium Hofwil	Information und Führung durchs Internat 17.30 Uhr: Information zum Gymnasium
15.01.2019	Gymnasium Biel-Seeland, Seminarraum D901	18–19 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Plattform Wahlentscheid Gymnasium: Informationen zur Wahl des Schwerpunktfachs, des Kunstfachs, der dritten Sprache und der zweisprachigen Ausbildung
21.01.2019	Campus Muristalden	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationsabend
28.01.2019	Freies Gymnasium Bern	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang 9.–12. SJ	Orientierungsabend für Eltern, Schülerinnen und Schüler
18.02.2019	Freies Gymnasium Bern	8–16 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang 9.–12. SJ	Besuchstag Unterricht gemäss Stundenplan
27.02.2019	Campus Muristalden	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationsabend

Datum / Date	Veranstaltungsort / Lieu de la séance d'information	Zeit / Horaires	Vorgestellte Bildungsgänge / Filières présentées	Kurze Beschreibung der Veranstaltung / Brève description de la séance d'information
06.03.2019	Freies Gymnasium Bern	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang 9.-12. SJ	Orientierungsabend für Eltern, Schülerinnen und Schüler
21.03.2019	NMS Bern	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsabend: Informationen zum Ausbildungsgang der beiden Abteilungen und zum Unterschied zu den anderen Gymnasien und FMS
01.04.2019	Campus Muristalden	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationsabend
29.04.2019	Freies Gymnasium Bern	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang 9.-12. SJ	Orientierungsabend für Eltern, Schülerinnen und Schüler
30.04.2019	Gymnasium Hofwil	19.30 Uhr	Praxis Gestaltung & Kunst (Vorbereitungskurse zur Talentförderung)	Information über Vorbereitungsangebote für die Talentförderung Gestaltung & Kunst
07.05.2019	NMS Bern	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang Fachmittelschule	Informationsabend: Informationen zum Ausbildungsgang der beiden Abteilungen und zum Unterschied zu den anderen Gymnasien und FMS
15.05.2019	Campus Muristalden	18.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang	Informationsabend
28.05.2019	Freies Gymnasium Bern	19.30 Uhr	Gymnasialer Bildungsgang 9.-12. SJ	Orientierungsabend für Eltern, Schülerinnen und Schüler

Hinweis: Die Kontaktadressen der Gymnasien und Fachmittelschulen finden Sie unter www.erz.be.ch/mittelschulen > Wichtige Links und Downloads > Kontaktadressen Mittelschulen

Remarque: vous trouverez les adresses des gymnases et des écoles de culture générale sur www.erz.be.ch/ecoles-moyennes > Pour en savoir plus > Adresses de contact des écoles moyennes

Wirtschaftsmittelschulen / Ecoles de commerce

Informationsveranstaltungen / Séances d'information

Datum / Date	Veranstaltungsort / Lieu de la séance d'information	Zeit / Horaires	Vorgestellte Bildungsgänge / Filières présentées	Kurze Beschreibung der Veranstaltung / Brève description de la séance d'information
Ab August 2018	bwd Wirtschaftsmittelschule + bwd Informatikmittelschule Bern		Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität Informatikmittelschule	Individuelle Schnupperbesuche Ab August 2018 während der Schulwochen. Auskunft/Anmeldung: Sekretariat WMB/IMS, 031 330 19 70 Individuelles Besuchsprogramm (halbtägig), begleitet von Lernenden.
28.08.2018	Gymnasium Biel-Seeland, Aula	19.30 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität	Informationsveranstaltung der Bieler Maturitätsschulen zum Übertritt Sek I zu Sek II
15.09.2018	bwd Wirtschaftsmittelschule + bwd Informatikmittelschule Bern	ab 10 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität Informatikmittelschule	Tag der offenen Türen! Informationen: www.bwdbern.ch/bwd-wmb/ Offene Türen im Unterricht, Info-Corner für Eltern, Schüler/-innen, Lehrkräfte Sek1, Berufsberatende
24.10.2018	bwd Wirtschaftsmittelschule + bwd Informatikmittelschule Bern	13.30 – 16.00 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität Informatikmittelschule	Schnupperhalbtage für interessierte Lernende! Anmeldung: www.bwdbern.ch/bwd-wmb/ Einblick in den Unterricht, Schnupperlektionen, Ausstellungen, Informationen, Kaffee-Ecke für Eltern
27.10.2018	Wirtschaftsmittelschule Thun	9.00 – 12.30 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität	Informationsmorgen für Eltern, Schülerinnen und Schüler sowie Lehrpersonen abgebender Schule im Rahmen der Informationsveranstaltung der Gesamtschule Gymnasium Thun
27.10.2018	Gymnasium Biel-Seeland	9–12 Uhr	Wirtschaftsmittelschule	Tag der offenen Tür: Das Gymnasium Biel-Seeland stellt sich und die Ausbildungsgänge vor: Informationsstände, Präsentationen, Experimente.
29.10.2018	bwd Wirtschaftsmittelschule + bwd Informatikmittelschule Bern	Ab 19 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität Informatikmittelschule	Informationsabende für interessierte Lernende, Eltern und Lehrkräfte! Jeweils 19 Uhr WMB und 20 Uhr IMS Keine Anmeldung nötig. An beiden Abenden werden die gleichen Informationen vermittelt. Präsentation der Ausbildungsgänge WMB und IMS, Fragen, Kurzgespräche
06.11.2018	Wirtschaftsmittelschule Thun	ganztags	Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität	Tag der offenen Tür für zukünftige Schülerinnen und Schüler (GYM, FMS, WMS): Unterrichtsbesuche auf Anmeldung in verschiedenen Fächern: www.wmsthun.ch

Datum / Date	Veranstaltungsort / Lieu de la séance d'information	Zeit / Horaires	Vorgestellte Bildungsgänge / Filières présentées	Kurze Beschreibung der Veranstaltung / Brève description de la séance d'information
07.11.2018	bwd Wirtschaftsmittelschule + bwd Informatikmittelschule Bern	Ab 19 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität Informatikmittelschule	Informationsabende für interessierte Lernende, Eltern und Lehrkräfte! Jeweils 19 Uhr WMB und 20 Uhr IMS Keine Anmeldung nötig. An beiden Abenden werden die gleichen Informationen vermittelt. Präsentation der Ausbildungsgänge WMB und IMS, Fragen, Kurzgespräche
14.11.2018	ESC La Neuveville	14–16 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit und ohne Berufsmaturität	Infoveranstaltungen/Schnuppernachmittage Präsentation der Schule und Klassenbesuche
27.11.2018	Wirtschaftsmittelschule Biel	14–16 Uhr	Wirtschaftsmittelschule	Besuch des zweisprachigen Unterrichts der Wirtschaftsmittelschule Biel: Geführt von Schülerinnen und Schülern des zweiten Ausbildungsjahres kann der zweisprachige praktische Unterricht selbst erlebt werden. Umrahmt wird dieser Parcours von allgemeinen Informationen zur WMS.
27.11.2018	Ecole supérieure de commerce de Bienne	14-16 h	Ecole de commerce	Visite de l'enseignement bilingue à l'Ecole supérieure de commerce de Bienne: guidés par les élèves de deuxième année de formation, les visiteurs plongent dans l'enseignement pratique bilingue. Ce parcours est encadré par les informations générales sur l'ESC.
12.12.2018	ESC La Neuveville	14–16 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit und ohne Berufsmaturität	Infoveranstaltungen/Schnuppernachmittage Präsentation der Schule und Klassenbesuche
10.01.2019	Wirtschaftsmittelschule Thun	18–20 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität	Spezifische Informationen zum Bildungsgang Wirtschaftsmittelschule mit Berufsmaturität zusammen mit Gymnasium und Fachmittelschule
16.01.2019	ESC La Neuveville	14–16 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit und ohne Berufsmaturität	Infoveranstaltungen/Schnuppernachmittage Präsentation der Schule und Klassenbesuche
30.01.2019	ESC La Neuveville	14–16 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit und ohne Berufsmaturität	Infoveranstaltungen/Schnuppernachmittage Präsentation der Schule und Klassenbesuche
06.02.2019	ESC La Neuveville	14–16 Uhr	Wirtschaftsmittelschule mit und ohne Berufsmaturität	Infoveranstaltungen/Schnuppernachmittage Präsentation der Schule und Klassenbesuche

Hinweis: Die Kontaktadressen finden Sie unter www.erp.be.ch > Berufsbildung > Berufsmaturität > Anbieter im Kanton Bern

Remarque: Vous trouverez les adresses sur www.erp.be.ch > Formation professionnelle > Ecoles professionnelle > Offre de maturité professionnelle

Erziehungsdirektion

Aufhebung der Weisungen über die Zusammenarbeitsformen an der Sekundarstufe I vom 1. Juli 1993

Die Erziehungsdirektion des Kantons Bern, gestützt auf Artikel 46 Absatz 4 des Volksschulgesetzes vom 19. März 1992 (VSG; BSG 432.210), beschliesst:

Die Weisungen über die Zusammenarbeitsformen an der Sekundarstufe I vom 1. Juli 1993 werden auf den 31. Juli 2018 aufgehoben.

Bern, 10. Juni 2018, die Erziehungsdirektorin: Häsler

Direction de l'instruction publique

Abrogation des directives du 1^{er} juillet 1993 concernant la mise en place de structures à enseignements coordonnés dans l'enseignement secondaire du premier degré

La Direction de l'instruction publique du canton de Berne, vu l'article 46, alinéa 4 de la loi du 19 mars 1992 sur l'école obligatoire (LEO; RSB 432.210), arrête:

Les directives du 1^{er} juillet 1993 concernant la mise en place de structures à enseignements coordonnés dans l'enseignement secondaire du premier degré sont abrogées au 31 juillet 2018.

Berne, le 10 juin 2018, la Directrice de l'instruction publique: Häsler